

De : bahuud@opm-france.com [mailto:bahuud@opm-france.com]

Envoyé : mardi 8 juin 2010 13:40

À : BECHARD,PASCAL

Objet : REPONSE AU COURRIER DE FRANCE PALESTINE - A l'attention de Mr BECHARD

Monsieur,

Suite au courrier reçu de l'association France Palestine, nous souhaitons vous apporter les éléments complémentaires suivants :

- Il existe un appel permanent à boycotter les produits Israéliens (figues, dattes, avocats, oranges...et Soda Club) relayé par différentes organisations.
- Concernant le jugement de la Cour Européenne de justice du 25 février 2010, portant sur les droits de douane, je vous confirme que bien avant cette date, nos importations se faisaient déjà en conformité avec cette décision de justice.
- Nous indiquons sur tous nos packagings, l'origine des produits « *fabriqué en Israël* ». Vous trouverez ci-joint l'attestation d'origine de ces différents produits. Notre packaging est parfaitement en accord avec les règles du Droit Européen et Français.
- Notre priorité est de proposer des produits innovants et de qualité qui respectent scrupuleusement la réglementation en vigueur, or à ce jour et à ma connaissance, aucun magasin n'a retiré les produits Soda Club de la vente, ni d'autres produits Israéliens.
- Enfin, nous vous rappelons que les produits Soda Club sont distribués, sous les mêmes packagings dans de nombreux pays Européens et ce sans difficultés.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous apportez et nous vous prions d'agréer, **Monsieur**, l'expression de nos salutations distinguées.

**Le Directeur des Ventes,
Jean-Claude TOUZALIN
Tél : 06.80.59.90.48 / 02.40.49.64.25
Mail : touzalin@opm-france.com**



<http://www.opm-france.com>

stream